

Synthèse COPIL- 2^{ème} réunion Thématique du 15 Avril à Marcilly

« Le vivre ensemble »

Etaient présents :

MMES ARCHAMBAULT C., BOUCHAYER, BUROLLET, DUCHENE, PIMBERT, SOUBISE,
Mrs. BOUDMER, POUJAUD, VAN DEN DORPE,

Quelques mots clefs pour définir le vivre ensemble :

Respect de l'autre, la socialisation, la solidarité, élaborer des règles et les faire vivre, acceptation de l'autre ;
enfants/enfants ; enfants/adultes, agir sur son territoire.

A partir de ces mots clefs, les points forts :

LE TERRITOIRE DE VIE

Objectifs :

Permettre à l'enfant d'être acteur de son territoire de vie
Sensibiliser les enfants à la richesse du patrimoine, historique et environnemental

Possibilité d'actions:

A partir de l'inventaire effectué, participation et élaboration de projets autour d'actions et manifestations (Maison du Souvenir, fête de l'eau, triathlon...)

Besoins de l'enfant

Objectifs :

Favoriser le bien-être de l'enfant dans les temps périscolaires
Permettre aux enfants d'appréhender les temps périscolaires comme un temps de détente favorisant l'imaginaire, l'autonomie, l'expérimentation, l'engagement.

Possibilités d'actions :

Penser et aménager les lieux de vie des enfants (réflexion déjà en cours)
Renforcer la communication animatrices/enseignants sur des points de vigilance

ETRE ACTEUR

Objectifs :

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté
Rendre les enfants acteurs des temps périscolaires

Possibilité d'actions :

Impliquer les enfants à l'élaboration des règles vie
Impliquer les enfants dans le choix et la nature des projets d'activités/d'animation
Faire participer les enfants à l'évaluation et au bilan des projets d'activités/d'animation

COMPLEMENTARITE ECOLES/ACCUEILS PERISCOLAIRES

Objectifs :

Favoriser la co-animation enseignants/animatrices sur des projets en commun
Mettre en cohérence les règles de vie des enfants sur les temps périscolaires et scolaires

Possibilité d'actions :

Réinvestir les règles de vie de l'école pour les transférer aux temps périscolaires
Etre complémentaire dans la mise en œuvre de projets communs (exemple : projet de l'école de travailler autour du jeu de société, les temps périscolaires peuvent aussi investir ce projet)

EVALUATION/OBSERVATION

Objectifs:

Formaliser l'évaluation des actions mises en œuvre par l'observation

Actions possibles :

Elaboration de grilles simples d'observation

Comme par exemple :

Projet d'animation :

Fabrication de moulins à eau dans le cadre de la Fête de l'eau :

Objectifs généraux :

Découvrir son environnement

Expérimenter la force de l'eau

Objectif opérationnel à atteindre (celui que l'on évalue)

Que chaque enfant soit capable de fabriquer son moulin à eau

Cet objectif est facilement observable, l'enfant aura développé des compétences tout au long de l'activité

IMPLICATION DES FAMILLES**Objectifs:**

Remobiliser les familles autour des projets et de leurs valorisations

Impliquer les familles dans les accueils périscolaires

Les pistes d'actions restent à préciser

POINTS ANNEXES**Communauté éducative :**

De plus, le PEDT doit affirmer et valoriser que chaque acteur (parents/enseignants/animatrices/ATSEM/personnel de surveillance...) est complémentaire et à un rôle à jouer dans l'éducation des enfants: principe de coéducation.

Développer la notion de vivre ensemble nécessite une démarche congruente de la part des adultes eux-mêmes.

Fonction éducative :

Conforter les animateurs/animatrices dans leur posture professionnelle autour de la fonction éducative : fonction d'autorité (règles, cadre, sanctions...) et d'attention (écoute, hygiène...).